

BUREAUX: RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING:

Trois mois. . . . . 12 fr
Six mois. . . . . 23
Un an. . . . . 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT: A. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois. . . . . 14
Six mois. . . . . 27
Un an. . . . . 51

ANNONCES: 20 centimes la ligne
RÉCLAMES: 25 centimes
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bulier et Co place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX, 4 MAI 1872

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Stock symbols (e.g., 3 0/0, 4 1/2) and their corresponding values (e.g., 54 50, 78, 87 35).

(Voir à la troisième page les dépêches commerciales.)

BULLETIN QUOTIDIEN



Les choses ne vont guère mieux au Mans. Voici ce qu'on écrit de cette ville, en date du 1er mai, au Courrier de France.
Notre municipalité est plus que jamais en désarroi: douze de ses membres, partisans de l'ordre, se sont déjà retirés.
Le reste du conseil, ayant à sa tête le maire, M. Aubillard, fait une guerre d'escarmouche à M. Tassin, préfet du département, depuis que ce fonctionnaire, dans son rapport à la commission d'enquête, les a présentés sous les couleurs les plus écarlates.
Les adjoints se renouvellent sans cesse; l'un d'eux, M. Colas, a donné ce matin sa démission.
Enfin, pour couronner l'édifice, un des purs du conseil vient de prendre la fuite à la suite d'une condamnation à deux années de prison pour vol et abus de confiance.
Vous le voyez, c'est presque de l'anarchie.
Est-ce avec ce parti de gouvernement qu'on veut diriger les affaires du pays? M. Thiers n'y a évidemment jamais songé. Tout ce que nous lui demandons, c'est de se mettre résolument à la tête du parti de l'ordre et de faire renaitre ainsi la confiance sans laquelle la France ne parviendra jamais à reconstruire sa fortune et à faire face à ses engagements envers l'étranger.
Tous les renseignements nouveaux relatifs au différend anglo-américain tendent à confirmer les bonnes nouvelles données, hier, par le Times. On croit que, mis en possession de la réponse du gouvernement de Washington, arrivée à Londres, lundi soir, le cabinet ne tardera pas à faire à la chambre des Communes, une communication destinée à dissiper les dernières appréhensions, s'il en reste encore dans l'esprit de quelques personnes. Des dépêches reçues de New-York par les journaux de Londres, constatent que, de l'autre côté de l'Atlantique, l'esprit public aussi croit que la

solution de la difficulté a été trouvée à la satisfaction des deux pays.
La discussion des articles du bill relatif au vote par scrutin secret est terminée à la Chambre des Communes.
Le mouvement en faveur de l'admission des femmes à la dignité électorale prend tous les jours en Angleterre, une extension et une intensité nouvelles. Un grand meeting, organisé par les partisans de cette réforme, s'est réuni dans la salle de Saint-Georges. Une foule considérable y était accourue de tous les points de Londres et les rues voisines étaient encombrées, plusieurs orateurs ont pris le parti d'ouvrir, séance tenante, dans le voisinage, un second meeting qui n'a pas eu moins de succès que le premier.
Lorsque le président, M. Jacob Bright, membre du Parlement et frère du célèbre réformateur, a pris place au fauteuil, il a été accueilli par d'immenses bravos. M. Anderson a proposé la première résolution. Elle a été votée à l'unanimité, après avoir été soutenue par M. Hughes, membre du Parlement; Mlle Taylor et Mme Roze. En voici le texte: « Le meeting proclame que l'exclusion du scrutin pour cause de sexe est contraire aux principes de la représentation en Angleterre, injuste envers les personnes qu'elle prive de leurs droits et nuisible à la société entière. »
Une seconde résolution présentée par Mlle Becker et appuyée par Mlle Tod, a été aussi votée à l'unanimité. Elle déclare que l'Assemblée approuve le projet de loi ayant pour but de faire cesser l'incapacité électorale des femmes et autorise le président à signer et présenter à la Chambre des communes une pétition favorable. Enfin, Mme Favcett, la femme du député de Brighton, a demandé un vote de remerciements pour les membres du Parlement qui ont appuyé le mouvement dans la Chambre des communes, ce qui a été accepté à l'unanimité. Naturellement, on comptait dans l'auditoire une grande quantité de dames.
La commission des tarifs propose un droit de 2 1/2 pour cent, sans drawback, applicable à tous les textiles autres que le coton.
Celui-ci paierait 3 pour cent avec drawback. La commission n'a pas encore pris de décision sur les laines.

Lettre de Paris

(Correspondance particulière du Journal de Roubaix.)
Paris, 3 mai 1872.
Je reçois à l'instant des nouvelles importantes et bien positives de la révolution d'Espagne. Le mouvement carliste est loin de perdre du terrain, comme on voudrait le faire croire. Il prend, au contraire, plus d'extension que jamais. Je puis vous annoncer, comme un fait certain, que le duc de Madrid et son frère don Alphonse sont tous les deux en Espagne. L'infant y a pénétré le premier. Le roi l'a suivi de près. On devine qu'ils ne se sont décidés à cette démarche qu'à

raison de la gravité même du mouvement. Le gouvernement français voit avec un véritable dépit les progrès des partisans de don Carlos. Sous prétexte de désintéresser les frontières de toute participation à la lutte, il exerce en ce moment, sur des Espagnols inoffensifs, des vexations regrettables qui finiront peut-être par lui valoir quelques embarras parlementaires.
Quant à l'attitude des partis en Espagne, elle mérite d'attirer votre attention. Les partisans d'Isabelle suivant avec une défaveur marquée les progrès de don Carlos. Sans prêter leur appui au gouvernement, ils sont loin d'encourager le mouvement national contre la dynastie étrangère. Les républicains, au contraire, applaudissent à cette explosion de patriotisme. Laissant aux carlistes l'initiative du soulèvement des campagnes, ils s'agitent eux-mêmes dans l'intérieur des villes et y créent de véritables embarras au gouvernement en immobilisant une partie de ses forces.
On ajoutait même aujourd'hui, à l'appui de ce dernier fait, un détail que je ne vous donne que sous toutes réserves: on prétendait qu'une dépêche venait d'arriver d'Espagne annonçant qu'en ce moment même Madrid était le théâtre d'une agitation républicaine. Le parti fédéraliste aurait voulu faire une manifestation à l'occasion de l'anniversaire de la révolution du 2 mai. La résistance qu'aurait rencontrée cette manifestation l'aurait fait dégénérer en émeute.
La presse républicaine, radicale et officieuse, (car c'est tout un) se montre furieuse du vote de la majorité, qui attribue à la représentation nationale la nomination des conseillers d'Etat. Majorité et minorité ont été évidemment, sur cette question, infidèles à leurs principes, car la gauche veut l'omnipotence des assemblées délibérantes, et la droite ne veut pas affaiblir le pouvoir. Mais nous ne sommes pas dans des circonstances normales. La gauche, devenue gouvernementale et ministérielle, veut fortifier un pouvoir qui, en violation des engagements solennels de Bordeaux, livre le pays à l'action désorganisée de la démocratie républicaine et radicale; voilà pourquoi la gauche, confiante dans la politique de M. Thiers, consentait, par l'organe de M. Gambetta, à élever à l'Assemblée ses prérogatives de la souveraineté pour les donner au gouvernement. C'était un moyen de faire un pas de plus pour arriver à la république définitive et fournir à M. Thiers et à ses ministres de gauche l'occasion de composer un conseil d'Etat républicain. La majorité a échappé heureusement à ce piège par son accord et cette fermeté. Il serait bien à souhaiter qu'elle employât cet accord et cette fermeté à obliger M. Thiers à gouverner dans les conditions du régime parlementaire, c'est-à-dire avec un ministère de majorité.

Il faut rendre cette justice à l'Assemblée, elle traduit avec un remarquable entrain et une admirable bonne foi la discussion de la loi organique du conseil d'Etat. Les 8 premiers articles ont été votés et une demi douzaine d'amendements discutés, hier, sans bruit et avec le plus grand soin.
Le seul incident qui ait troublé cette œuvre de féconde réorganisation est dû aux manœuvres politiques de la gauche. Ce groupe parlementaire a tenu encore à accentuer son alliance avec le gouvernement.
Vous savez que la seule question politique que souleva la loi du conseil d'Etat était la nomination des conseillers, nomination que se disputaient l'Assemblée et le gouvernement dans la rédaction de l'art. 3. Cet article a été voté à l'avantage de l'Assemblée. Ce débat était clos. Il n'y avait qu'à l'oublier, en se félicitant d'être sorti des discussions constitutionnelles pour ne plus s'occuper que des problèmes administratifs. La gauche ne l'a pas entendu ainsi, soit pour faire sa cour au pouvoir, soit pour l'engager de plus en plus vis-à-vis d'elle, elle a dépêché, hier, M. Laboulaye à la tribune pour déclarer qu'il fallait réparer le plus possible la faute commise par la Chambre. En conséquence, M. Laboulaye proposait de déclarer, par voie d'amendement que les conseillers d'Etat (qui ne peuvent être élus que par l'Assemblée) ne pourraient être révoqués que par une décision du conseil des ministres. Ces malheureux conseillers d'Etat se seraient donc trouvés placés entre l'arbre et l'écorce; entre les exigences de leur élection parlementaire et les périls de leur révocation par le gouvernement. Chacun sentait bien que la Chambre ne se déjugerait pas, à 24 heures d'intervalle, en votant un pareil amendement. Aussi était-il évident que M. Laboulaye ne l'avait imaginé que pour placer sa péroraison. In cauda venenum. Le présentement s'est changé en certitude quand on a entendu l'orateur terminer ainsi: M. le comte de Joubert, abusant un peu du plaisir que nous avons à l'entendre, nous disait bien qu'on n'avait jamais vu de gauche aussi ministérielle. Je le remercie de ce compliment. Il a raison de nous féliciter de notre esprit de gouvernement qui nous interdit de tuquiner le pouvoir par une opposition puérile.
Le mot, esprit de gouvernement était trop significatif pour tomber à terre. M. Joubert l'a vivement recueilli et souligné par la plus heureuse relique: L'honorable M. Laboulaye, s'est-il écrié, caractérise la gauche bien mieux que je n'ai su faire, puisqu'il la qualifie de gouvernementale. Voilà qui éclaircit la situation. Et la Chambre comprend.
Il était, en effet, difficile de ne pas comprendre. Mais ce qui me paraît le plus grave, c'est l'attitude qu'a gardé le ministère. Evidemment, en présence d'un aveu aussi formel, c'était l'occasion pour le cabinet d'entendre venir protester que la France, et non l'organe d'un seul parti. M. Baragnon l'y a sollicité de son mieux. Je ne suis pas surpris, disait cet honorable député, que la gauche, bien qu'elle ne soit qu'une infime minorité, se pose en gouvernement. Comment s'en étonner, quand nous voyons des ministres, battus par la majorité garder leur portefeuille. Mais non,

ajoutait M. Baragnon, laissez-moi croire que M. Laboulaye a déplacé la question, et je suis convaincu, quant à moi, que le gouvernement n'appartient à aucun parti, si ce n'est au grand parti conservateur.
La parole était bien ostensiblement tendue. Mais M. Victor Lefranc a préféré ne pas la saisir. Il réservait sans doute son éloquence pour la première occasion où il sera urgent de se taire.
Je n'ai pas besoin de décrire l'orage qu'a soulevé cet incident. Il a fallu la grave intervention de M. Bathie, pour ramener le calme et discuter l'amendement comme s'il eût été sérieux. C'est ce qu'il a fait, après avoir constaté que si l'Assemblée entière était sortie de ses dispositions laborieuses, c'était de la gauche qu'était venue la provocation.
Quant à l'amendement Laboulaye, il a été rejeté par les 2/3 de la Chambre.
P. S. — La bourse a été très agitée au moment de sa clôture, par le bruit que les ministres, à la suite des votes de l'Assemblée dans les séances de ces deux derniers jours, avaient donné, ce matin, leur démission. Cette nouvelle est peu vraisemblable.
DE SAINT-CHÉRON.
ESPAGNE
On écrit de Madrid, 1er mai, à la Patrie:
Un voyageur anglais, qu'une affaire importante appelle en France, se charge de vous faire parvenir ma lettre. Sans cette occasion, elle pourrait bien ne pas arriver ou n'arriver que très tard. Les communications deviennent difficiles, et le gouvernement se souvient du proverbe: « Toute vérité n'est pas bonne à dire. »
Les renseignements nous parviennent cependant. Les journaux ne parlent pas; mais les voyageurs, les paysans, les marchands, etc., parlent et se communiquent leurs impressions. Il se rédige ainsi des milliers de journaux, dans les rues et sur les places publiques. Ils ne coûtent ni papier, ni timbre, ni frais de rédaction, ni frais d'impression; si on ne les lit pas, on les écoute, et leurs nouvelles ne sont ni moins authentiques, ni moins commentées que celles de la Gaceta, de la Epoca, de l'Imparcial, de las Novedades, etc. Ajoutez que la police ne peut saisir ces gazettes portées en plein vent et qu'elles échappent à la juridiction des tribunaux.
Je vous expédie le résumé de leurs nouvelles.
Les bandes carlistes se renforcent et s'organisent. Elles se montrent dans les provinces de Léon et de Santander. Elles commencent à paraître dans l'Andalousie. On signale un corps nombreux entre les stations d'Orduna et d'Encartaciones. Un corps de troupes royales, qui occupait Saint-Sébastien, est allé à la rencontre des carlistes, qui s'avancent dans la province de Guipuzcoa.
Pas une de ces bandes n'a pu être cernée. Déjà les troupes royales ont essuyé des pertes dont le total est sérieux. Le maréchal Serrano manœuvre pour occuper les principaux passages de la Navarre; mais il ne peut s'en emparer qu'en divisant ses troupes. Or, s'il n'agit pas avec des forces concentrées, ses troupes seront battues et détruites en détail; s'il ne s'empare pas des défilés et des passages, l'ennemi sera toujours maître du pays. C'est un dilemme fort embarrassant pour un général.
Le train du chemin de fer d'Andalousie